



SURVIVOR AUXIES



Projet PÉDAGOGIQUE

SURVIVE

Vitse Corentin



SOMMAIRE

I- Présentation de l'accueil de loisirs :

A / TernoisCom :

B / La structure accueillante et son public :

- a) *La structure accueillante*
- b) *Le Public et ses caractéristiques*

C / L'équipe pédagogique :

- a) *La composition*
- b) *Les fonctions et rôles de chacun*
- c) *L'espace de négociation*
- d) *L'évaluation de l'équipe pédagogique*
- e) *Les réunions*
- f) *Matériel à disposition*

E / La communication :

F / Intervention ludothèque et sportive

G / Application du protocole sanitaire :

H / Nettoyage des locaux :

I / Thème de la session :

II- Différents temps de la journée :

A / Accueil et Départ échelonné :

B / La repas et le goûter :

C / La journée type :

D / Les soins ; Exercice :

E / Camping :

III- Les projets :

A / Le projet éducatif de TernoisCom :

B / Le projet pédagogique :

IV/ Annexes :

I / Présentation de l'Accueil de Loisirs

A) TernoisCom

Après le rassemblement des communautés de communes les vertes collines du Saint-Polois, la communauté de communes de la région de Frévent, la communauté de communes de l'Auxilois et la communauté de commune du Pernois en janvier 2017. TernoisCom est née, présidée par Monsieur Bridoux et son vice-président à la jeunesse, Mme. Gaillard. TernoisCom regroupe 103 communes réparties dans le Pas de Calais s'étendant du Pernois à l'Auxilois.

TERNOISCOM a pour vocation à travers son service jeunesse de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire et notamment pour les jeunes issus du milieu rural n'ayant pas un accès immédiat et évident aux structures urbaines. Ainsi les communes environnantes ont été sollicitées afin de pouvoir implanter des accueils de loisirs dans leurs locaux communaux.

Le responsable du service jeunesse est M. Scelers et le coordinateur de la période du printemps est Mme Hautefeuille. L'Accueil de se déroulera du lundi 4 août au vendredi 29 août 2025 dans la commune d'Auxi le Château sur la base de 3 semaines de 5 jours et 1 semaine de 4 jours.

B) La structure accueillante et son public

a) La structure accueillante

L'Accueil de loisirs se déroule à la salle le Mille Club d'Auxi le château juste à côté de la salle de sport.

L'accueil des jeunes et des parents chaque matin et chaque soir aux horaires habituels affichés sur les écriteaux.

La porte est fermée dès la fin de l'accueil à 9h et à 14h afin de respecter le plan Vigipirate en vigueur. En cas de retard, le mail du directeur est disponible pour les parents afin qu'ils le contactent.

La salle de sport est à notre disposition afin de pouvoir profiter d'un espace supplémentaire pour nos activités, la salle est munie des équipements nécessaires au bon déroulement de la session.

Nous avons la chance de disposer de différents coins d'herbes et de terrains en périphérie ou dans l'enceinte de ACM afin de pouvoir mettre en place de nombreuses animations variées dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.



b) Le public et ses caractéristiques

Lors de cette session, notre Accueil Collectif de mineurs accueillera des enfants de 11 à 17 ans avec un effectif global plus ou moins proche de 20 enfants par semaine. Chaque jeune est différent mais au sein de notre accueil, il trouvera sa place dans son groupe et pourra profiter pleinement de ces vacances. Nos animateurs veilleront à respecter le rythme de chaque enfant lors des animations mais aussi à connaître les différentes caractéristiques de leur groupe d'enfant dans le but de pouvoir leur proposer des animations en adéquation avec ces dernières.

Pour les 12-14 ans :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Le développement physique - apparition des caractères sexuels secondaires : ✚ Pour les filles : apparition des poils pubiens, sous les aisselles et élargissement des hanches puis apparition des premières règles. ✚ Pour les garçons : mue de la voix, développement musculaire, augmentation du volume des testicules et du pénis. ✚ nLa masturbation permet de s'approprier le corps et de mieux le connaître. Sur le plan psychologique : ✚ Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour l'enfant. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique. ✚ Période narcissique, ✚ Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent. ✚ Besoin de se dépasser. Sur le plan social : ✚ Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. ✚ Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. ✚ Période des émois amoureux. Grande émotivité collective. ✚ Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles.	Mêmes attitudes que pour la tranche d'âge précédent. Sur le plan des règles, la part du négociable prend de l'ampleur. Laisser de l'autonomie, responsabiliser et laisser prendre des initiatives. Rester vigilant, donner des repères de temps de lieux et moraux. Les filles se développent plus vite sur le plan psychologique et physique. Leur intérêt se porte donc vers des garçons plus âgés. Ne pas favoriser ou s'impliquer dans les relations amoureuses. Répondre aux questions, ne pas favoriser l'un par rapport à l'autre.	On peut tout imaginer concernant les activités. À cet âge ils sont aussi très friands d'activités qu'ils organisent pour les tranches d'âge inférieures. Dans ce contexte on peut largement travailler sur l'autonomie, la responsabilisation, le respect, l'entraide et tout ce qui caractérise la vie de groupe.	Les grands jeux Les activités sportives, Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid. Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres... Danses, chants élaborés... Camping de plusieurs jours...

Pour les 15-17 ans :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Sur le plan physiologique : ✚ n Pour le garçon : Développement musculaire, apparition du système pileux faciale et thoracique, apparition des spermatozoïdes, ✚ n Pour la fille : développement des poils sous les aisselles, premières ovulations et décalage des règles, ✚ n Pour les deux sexes : apparition de l'acné. ✚ n Besoin de nourriture abondante et de sommeil, ✚ n Besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire, Sur le plan psychologique : ✚ n Besoin d'indépendance et d'autonomie, ✚ n Besoin de conflits : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte. ✚ n Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice. ✚ n Très égoïste, ce qui peut paraître contradictoire avec le reste. ✚ n Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risques... ✚ n Besoin de se rassurer dans le groupe d'ados : dégagent un mode de fonctionnement et des comportements stéréotypés. Veulent se différencier mais se conforment aux groupes. ✚ n Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux qui permettent de rassurer. ✚ n Besoin sexuel : c'est la période des pulsions, de la recherche de plaisirs	Rester dans son rôle d'adulte référent. L'adolescent n'est pas un copain Être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice. Établir des règles très précises, des limites non admises, favoriser les négociations. Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral. Rester toujours attentif et à l'écoute. Faire sentir qu'il est reconnu et compris. Mettre en place des temps de parole, mener des débats. Prévenir les conduites à risque. Ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt l'encourager à repousser ses limites. Etre attentif aux différents rites : rite initiatique par exemple, peuvent mettre en place des déviances graves. Rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres : religieux, sexuel, moral,... (Parler de la sexualité, de la religion, de la politique, mais pas de sa propre sexualité, de sa religion, de ses opinions politiques.) Etre attentif aux couples qui se forment. Les passages à l'acte sexuel peuvent entraîner de lourdes conséquences	Lorsque c'est possible les ados préféreront toujours organiser leur planning. Les activités choisies s'orientent parfois trop vers des activités de consommation. Il est du rôle de l'animateur de permettre aux ados de découvrir d'autres activités dans lesquelles ils peuvent trouver leur équilibre	Toutes les activités sportives ou de défis. Organisation de débats, des discussions. Activités manuelles de qualité. Activités d'expression particulièrement élaborées. Les activités sont organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus. Donner la possibilité de s'investir à fond et, ou, de ne rien faire. Privilégier au maximum les moments d'échange et de dialogue

C) L'équipe Pédagogique

a) Composition

L'équipe pédagogique est composée de membres issus pour la plupart des communes de TernoisCom. Elle a été recrutée en fonction des candidatures déposées spontanément mais aussi des compétences de chacun et notamment vis-à-vis du public accueilli.

Vitse Corentin (Directeur BAFD)

Level Maeva (BAFA)

b) Les Fonctions et Rôles de chacun

La direction :

Des notions clefs telles que : compréhension, guide, analyse, critique, organisation, gestion de conflits, rôle formateur... sont indispensables pour la direction.

La direction devra remplir ses différentes fonctions à savoir : Être gestionnaire, Être pédagogue, Être l'animateur d'une équipe, Être un formateur pour l'ensemble de l'équipe.

- *Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs*
- *Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution*
- *Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs*
- *Développer des partenariats*
- *Animer la relation avec les familles*
- *Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative, budgétaire et matérielle)*
- *Animer et encadrer des équipes*
- *Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité*

Les Animateurs :

Aucune différence ne sera effectuée entre les animateurs. Les attentes et les devoirs sont les mêmes peu importe le niveau de qualification et l'expérience de chacun. Les diverses missions et obligations des animateurs sont :

- *Veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes*
- *Faire preuve d'attitudes et de comportements adéquats avec l'encadrement d'enfants*
- *Faire preuve de respect*
- *Faire preuve de présence dans la gestion de la vie quotidienne*
- *S'impliquer dans les activités (préparation, conduite, conclusion)*
- *Gérer le matériel et les moyens mis à disposition*

L'assistante sanitaire :

Au sein de notre équipe, le rôle d'assistant sanitaire sera endossé par le directeur. Les animateurs pourront également appliquer les soins de premiers secours lors de blessures légères par exemple. De la santé physique et morale de l'ensemble du centre (participants et personnel encadrant) découle la qualité de l'ACM.

Avant le lancement de l'ACM, le directeur aura recensé et synthétisé tous les renseignements d'ordre médical et allergiques de chaque enfant.

Seul l'assistant sanitaire sera habilité à administrer les traitements et à suivre l'état de santé de chaque participant. Chaque animateur veillera tout de même à la santé du groupe.

Les surveillants de baignade :

Les baignades seront effectuées par les personnes ayant la qualification de SB. Les enfants participeront à différentes baignades de façon différente et ludique.

Rappel de la législation : 1 animateur pour 8 jeunes dans l'eau.

Pour les plus de 14 ans, le surveillant de baignade n'est pas obligatoire cependant il sera toujours présent lors des baignades.

Lors de cette session hivernale, l'usage d'un surveillant de baignade ne sera pas utile.

c) L'espace de négociation

Pour les enfants :

Permission

Des repas spécifiques seront bien évidemment établis en fonction des régimes alimentaires (Végétariens, absence de porc, allergie au gluten etc....) mais absolument pas pour des questions de goût.

L'avis des enfants sera régulièrement pris en compte pour l'organisation des plannings d'activité, la mise en place de projets et la participation ou non aux activités.

Le téléphone sera autorisé dans le cadre des temps autogérés pour les enfants âgés de plus de 12 ans, temps où le jeune est en autonomie sur les activités qu'il souhaite pratiquer ou non. Pour les enfants âgés de moins de 12 ans le téléphone est proscrit.

Les enfants seront libres de proposer et animer des activités avec l'aide de leurs animateurs. Ils auront aussi la possibilité de « ne rien faire » et rester en observation lors d'une activité.

Protection :

Le respect vis-à-vis des autres est de rigueur. Tout excès de violence entraînera la prise de sanctions par le directeur et une discussion avec les parents. Violence tant morale, verbale ou physique.

La cigarette ne sera pas autorisée durant l'accueil de loisirs tant dans les locaux qu'en dehors.

La consommation d'alcool est strictement interdite. Tout jeune pris à en consommer ou en acheter se verra confisquer sa possession et sera sanctionné.

Conformément à la législation en vigueur sur ce sujet, il est complètement interdit de posséder et de consommer des produits illicites quel que soit leur nature. Toute dérogation à cette règle entraînera **un renvoi immédiat** du jeune de l'ACM.

Aucun vol ne sera toléré au sein du groupe ainsi qu'à toutes autres personnes extérieures. Ce délit sera immédiatement signalé aux parents et aux autorités compétentes.

d) L'évaluation de l'équipe pédagogique

L'évaluation de l'équipe pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence des actions de chacun envers le projet pédagogique, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'organisme. Ces objectifs fixés par l'équipe d'animation doivent être vérifiés et évalués de manière régulière.

Quelques Outils :

Animateurs
• Grille d'évaluation • Entretien de début de session afin de positionner l'animateur et l'accompagner au mieux • Entretien à mi session et fin de session • Mise en place d'objectif • Quantifier en pourcentage • Observer leurs comportements

Exemples

- Le matériel mis à disposition a-t-il été suffisant et adapté aux attentes ?
- Les enfants étaient-ils contents des animations proposées chaque jour ?
- Les enfants ont-ils acquis les réflexes suivants : dire bonjour et au revoir, se laver régulièrement les mains, goûter à tout lors des goûters et des repas, ne pas mettre des déchets par terre et les trier, adapter les gestes barrières ?
- Les activités de consommation ont-elles plu aux enfants ?
- Quels étaient les retours des parents ?
- La communication au sein de l'équipe a-t-elle été satisfaisante ?

L'évaluation du projet pédagogique a pour but de faire un bilan de notre session et voir si nous avons oui ou non était en lien dans nos actions afin d'être au plus proche de ce qui est écrit dans ce dernier. Cette évaluation passe tout d'abord par la quantification et qualification du nombre d'actions réalisés afin d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés en équipe. Nous pouvons également réaliser cette évaluation à l'aide des enfants à la fin de plusieurs animations.

A la fin de la session, le directeur a une dernière mission consistant à faire un bilan de l'Accueil de loisirs, qu'il aura déjà amorcé en équipe lors de la dernière réunion avec son équipe notamment sur les points suivants : Relation enfant/ Animateurs ; Intervention sportive et ludothèque ; Intervenant extérieur ; Repas ; Temps de vie quotidienne ; Locaux ; Communication et Respect du protocole sanitaire.

Les animateurs se seront positionnés sur ces différents thèmes en termes de points positifs et à améliorer pour les futures sessions, le directeur fera un résumé du ressenti de ces animateurs tout en ajoutant son propre avis et quelques améliorations possibles.

Un entretien avec le coordinateur et les autres directeurs est également prévu afin de pouvoir exprimer et expliciter plus de choses oralement que nous aurions pu mettre à l'écrit.

A noter que chaque semaine durant l'ACM, une réunion de coordination est prévue entre le directeur et le coordinateur afin de faire un bilan de la semaine et pouvoir fixer des objectifs pour les jours à venir.

e) Les réunions

La préparation de l'ACM a nécessité l'organisation de deux réunions de préparation avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ces réunions ont permis :

- Une présentation et une rencontre de l'équipe pédagogique.
- Un rappel des orientations éducatives.
- Une présentation des locaux et des activités possibles.
- La définition de l'organisation interne
- Un rappel des attentes et devoirs des animateurs.
- Un échange et un travail sur les objectifs pédagogiques proposés par la direction.
- Un travail concerté sur les projets d'activités.
- Une installation des locaux en fonction de notre thème.

Des réunions quotidiennes auront lieu le soir, après le départ des jeunes, pour faire un point sur la journée passée et préparer au mieux la journée du lendemain (horaires de chacun/ activités). Ce temps d'échange avec l'équipe pédagogique est primordial pour déceler toutes les difficultés et essayer de trouver des solutions ensemble.

Ce temps de travail, à part entière, doit rester un moment convivial. Nous essayerons cependant d'être efficaces pour ne pas se disperser et aller à l'essentiel. Après cette réunion l'équipe est amenée à rentrer chez elle pour respecter leur temps de sommeil et être en forme pour les jours qui suivent afin d'encadrer au mieux les jeunes. Un animateur fatigué est un animateur dangereux pour lui et pour l'ensemble du groupe.

Des réunions de bilan seront programmées chaque semaine afin de pouvoir également faire un point avec l'ensemble de l'équipe avec une prise de recul suffisante sur l'implication et le travail proposé durant la semaine au public accueilli et se donner des objectifs réalisables dans les jours à suivre. Des réunions afin de suivre l'avancée des animateurs sur chaque semaine auront lieu le dernier jour de chaque semaine afin de réaliser un bilan avec eux et fixer des objectifs de progression.

D) Communication

Avec les parents :

Les informations sur les diverses sorties et les plannings seront mis en ligne sur le site internet du Service Jeunesse de TernoisCom et seront également affichés à l'entrée de l'Accueil de loisirs sur la grille ou un panneau d'affichage. En cas d'absence des groupes il sera obligatoire de mettre une affiche à la porte avec les informations nécessaires (nombre d'enfants et d'animateurs, lieu de la sortie et heure de retour, itinéraire et numéro du directeur). Pendant le centre, la direction et les animateurs seront à l'écoute des parents et échangeront avec eux en respectant les distanciations nécessaires dictées par le protocole sanitaire.

Au sein de l'équipe :

Avant l'ouverture de l'accueil de loisirs l'équipe s'est réuni 2 fois afin d'apprendre à se connaître, de créer une cohésion, de travailler sur le projet pédagogique et le fonctionnement, de revoir la législation et d'autres points essentiels, de préparer les activités et enfin de mettre en place l'accueil de loisirs. Pendant l'accueil de loisirs, lors des réunions quotidiennes, les animateurs seront amenés à échanger sur leur journée. La communication entre l'équipe se fait également via les appels téléphoniques lors des sorties ou par le biais du groupe Messenger crée pour l'équipe d'animation.

Avec le Service Jeunesse :

La communication avec le service jeunesse se fait par le biais de notre Coordinatrice (Mme Hautefeuille ou via le numéro et mail du service jeunesse (0321040168 ; jeunesse@ternoiscom.fr).

E) Interventions

Lors de cette session, nous avons des interventions menées par des permanents du Service Jeunesse qui auront lieu. Nous aurons des interventions sportives à de multiples reprises encadrées par Hugues qui viendra sur notre site afin de faire pratiquer différents sports aux enfants tout en respectant les conditions sanitaires en vigueur et une évolution pédagogique sous l'idée de la progression sportive. Concernant les interventions ludothèques, nous pourrons nous rendre à la médiathèque d'Auxi afin de jouer à différents jeux de société.

F) Nettoyage des Locaux

Depuis la crise sanitaire, une agence de désinfection passe chaque soir afin de procéder à la désinfection des locaux. En août, c'est l'entreprise AGENOR qui effectuera cette désinfection avec du personnel attribué sur les différents sites de TernoisCom. Cette désinfection a lieu au moment du départ du dernier enfant du site et se poursuit le temps que tous les locaux soient désinfectés à deux reprises dans la semaine. Le reste du temps, ce nettoyage est effectué par l'équipe pédagogique.

G) Le thème de la session

Lors de cette session estivale, nous sommes partis sur le thème de la survie pour nos jeunes qui vont être confrontés à de nombreuses épreuves tout au long du mois avant d'être récompensés lors de la dernière semaine par une sortie dans un parc d'attraction.

II / Différents temps de la journée

A) Accueil et Départ échelonné

Avec notre fonctionnement, qui propose une ouverture à la demi-journée ou à la journée complète, les parents ont le choix lors de l'inscription de leur(s) enfant(s). Ainsi les enfants peuvent être inscrits uniquement le matin (avec ou sans restauration), uniquement l'après-midi (avec ou sans restauration) ou à la journée complète (également avec ou sans restauration).

L'accueil du matin a lieu de 8h à 9h, pour les enfants présents uniquement le matin ou ceux présents à la journée complète, afin de s'adapter au mieux aux rythmes des enfants et des parents. Durant cet accueil, les parents sont reçus par le directeur à la grille, directeur étant le seul interlocuteur durant cette session en lien avec le contexte sanitaire. Pendant l'accueil, les enfants d'une même tranche d'âge sont regroupés dans le même lieu afin de créer un lien entre eux et de créer un groupe homogène. Ils ont à leurs dispositions différents ateliers, tel qu'un coin calme où ils peuvent discuter ou décider de ne rien faire, des jeux de société, jeux de construction ou petites animations encadrés par les animateurs. Aucun brassage entre groupe aura lieu, les enfants sont répartis dans une salle qui leur est attribué avec des animateurs référents, même règle pour les animateurs qui suivent le même groupe durant la session.

Les temps d'accueil sont des temps d'animation à part entière. En effet, les animateurs sont chargés de mettre en place des accueils animés et d'animer les jeunes tout au long de la journée.

Avant le déjeuner, les jeunes ne mangeant pas le midi sur place peuvent être récupérés par leurs parents entre 12h et 12h30 et être ramenés ou non entre 13h30 et 14h au sein de l'accueil de loisirs après en avoir averti l'animateur référent. Les enfants présents à la journée passent à table vers 12h15. Pour les enfants inscrits à la demi-journée (uniquement l'après-midi), l'accueil échelonné s'effectue de 13h30 à 14h. Le soir, le départ a lieu de 17h30 à 18h30, période durant laquelle les jeunes peuvent de nouveau bénéficier des installations précédemment citées. Un appel sera effectué à chaque entrée et sortie de l'accueil (Matin, midi, début d'après midi et soir) afin que nous sachions qui se trouve dans l'enceinte du centre.

B) Le repas et le goûter

Les repas seront pris à partir de 12h15 dans la salle de restauration lorsque tous les enfants non-demi-pensionnaires sont repartis. Les repas sont fournis par la société Dupont Restauration et réchauffés par le biais d'un four.

Les animateurs partagent le repas avec les enfants, assis à leur table. L'animateur veillera ainsi au bon déroulement du repas tout en étant dans l'échange avec l'ensemble des jeunes présents. Le moment du repas est un moment convivial, reposant et constructif pour tous.

Le goûter est un moment convivial qui se déroulera entre 16h-17h selon les activités prévues durant l'après-midi. Si un enfant présente des risques d'allergie importants, il est demandé aux familles de fournir le gouter adéquat et de l'indiquer dans les fiches sanitaires lors de l'inscription. L'usage du papier essuie-tout sera favorisé pour une hygiène certaine. De plus, une gourde sera demandée aux enfants afin de faciliter le service et éviter tout échange entre eux.

C) La journée type

Il faut préciser qu'une journée type constitue une journée dont le déroulement sera normal, c'est à-dire sans interruption par une activité de consommation quelconque.

Ainsi, les horaires fixés le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

- **7h45** : Arrivée des animateurs + mise en place d'ateliers pour les enfants (film, jeux de sociétés, activités sportives)
- **8h-9h** : Accueil échelonné des enfants, répartition par tranches d'âges, ateliers proposés par les animateurs
 - **9h-12h00** : Activités manuelles, sportives, culturelles ou grands jeux mis en place par les animateurs selon le planning établi
- **12h/12h30 - 13h15** : Passage aux toilettes pour le lavage des mains pour les demi-pensionnaires et temps de repas
- **13h15-14h** : Temps calmes /autogérés pour les enfants /jeunes et accueil des enfants inscrits à l'après-midi à partir de 13h30
 - **14h-16h30** : Activités manuelles, sportives, culturelles ou grands jeux mis en place par les animateurs selon le planning établi
 - **16h30-17h00** : Goûter
 - **17h-17h30** : Fil rouge / Trame
- **17h30-18h30** : Départ échelonné avec temps d'accueils, ateliers proposés par les animateurs
 - **18h30 et plus** : Réunion et Préparation

D) Les soins / Exercice

- Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.
- Chaque soin apporté, même minime, sera répertorié sur une page spécifique laissée à l'intérieur des trousses et sera visé et reporté sur le carnet « Bobos » par le directeur puis dans le cahier d'infirmerie présent sur le site.
- Tout traitement particulier nécessitant un protocole devra apparaître dans les fiches sanitaires avec des consignes précises. Il est important de rappeler qu'aucun médicament ou traitement ne pourra être donné au jeune sans la présence d'une ordonnance médicale.
- Il est nécessaire de rappeler qu'à chaque sortie, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. En cas de grande sortie (nécessitant trajet en bus par exemple), l'animateur sera dans l'obligation d'emporter avec lui les informations importantes liées aux jeunes afin d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème mineur ou majeur.
 - En cas d'incendie, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments, c'est pourquoi dans les deux premiers jours suivant le lancement de la session, un exercice sera réalisé afin de sensibiliser chacun.

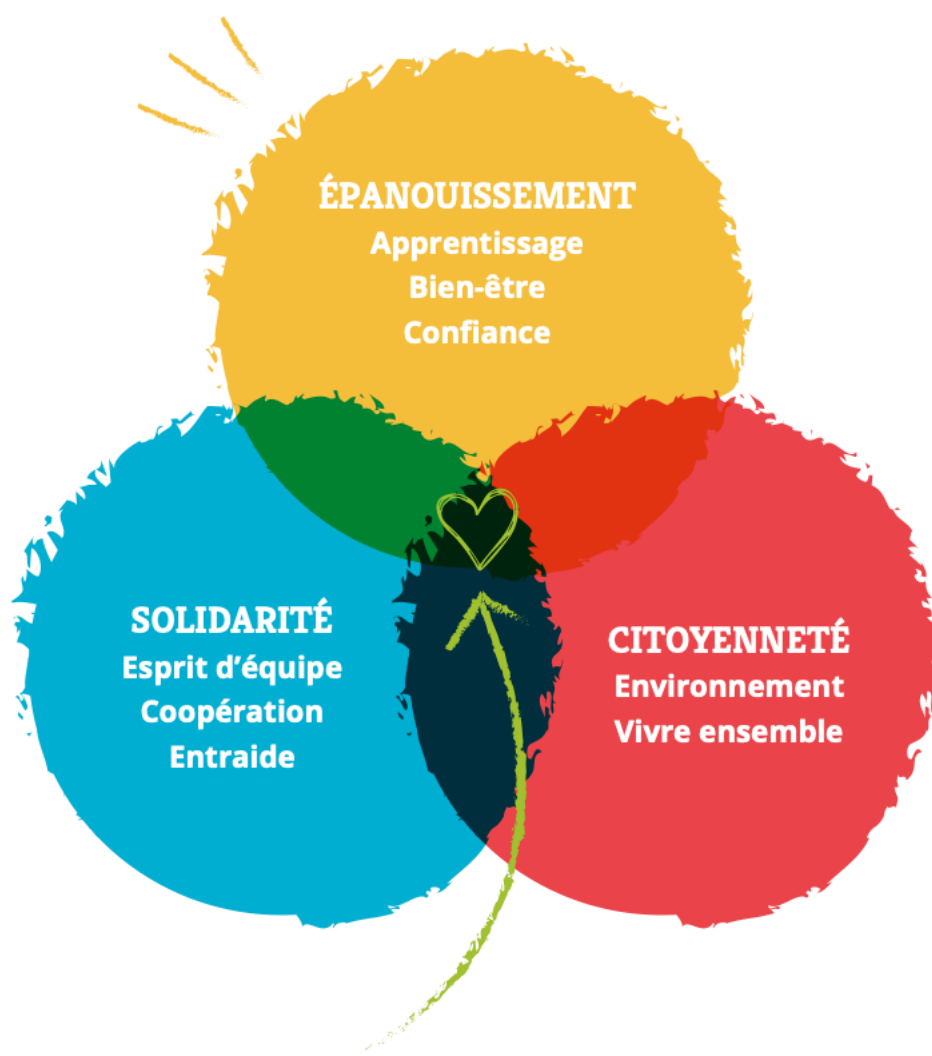
III/ Les projets

A) Le projet éducatif de TernoisCom

Nos objectifs éducatifs, complémentaires de ceux de l'école et de la famille, seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

Les valeurs du PEDT

Au fil des échanges avec les partenaires, trois valeurs sont apparues comme étant au cœur du projet éducatif du territoire. Le PEDT a pour vocation d'incarner et de décliner ces valeurs au quotidien dans le travail auprès des enfants, des jeunes et des familles du territoire.



Le PEDT du Ternois

B) Le projet pédagogique

Par suite de la lecture du projet éducatif et la réunion de préparation, l'équipe pédagogique a tenu à mettre en avant trois intentions éducatives sur lesquelles il nous semble important de travailler et qui permettent à chacun de transmettre ses valeurs.

Veiller au respect d'autrui et du cadre accueillant en instaurant la tolérance

Instaurer un mode de fonctionnement commun	• Mise en place d'une journée type • Élaboration de règles de vie en groupe • Participation et Préparation des enfants dans les temps de repas et les tâches de la vie quotidienne (rangement, désinfection du matériel)
Sensibiliser au harcèlement et à la discrimination	• Instaurer un cadre où chacun trouve sa place • Utilisation d'animations adaptées • Amener les enfants à se remettre en question • Valoriser les enfants
Préserver la propreté des locaux et du matériel	• Mise en place d'un planning des tâches de vie quotidienne par groupe • Suivi des enfants dans la réalisation des tâches ménagères • Garantir la bonne tenue du matériel avec un contrôle des animateurs

Permettre à l'enfant de s'épanouir en collectivité et devenir acteur de ces vacances

Sensibiliser l'enfant à son environnement	• Initiation au tri sélectif • Sensibiliser à la surconsommation d'eau • Par la réutilisation de nombreux objets dans le but de créer de nouvelles choses
Permettre aux enfants de découvrir et faire de nouvelles choses	• Dépassement de soi à travers des activités sportives • Mise en place de rituel • Mise en place d'activités avec des nouvelles technologies (jeux d'aventure, jeux de piste) • Intervention d'une troupe de marionnettistes pour découvrir de nouvelles techniques d'expression • Mise en place d'activité à la carte toutes les matinées

Assurer l'intégration des enfants en l'amenant à se prendre en charge et à prendre des responsabilités au sein du groupe

Développer l'esprit d'équipe et le savoir vivre	• Accueil avec politesse des enfants • Mise en place d'animation et d'activités coopératives • Organisation d'animations adaptées (tournoi sportif, journées à thèmes, activités à la carte) • Prendre part au rangement des salles • Mise en place de temps d'échanges différents en fonction des tranches d'âges
Instaurer une cohésion de groupe	• Mise à disposition d'un espace aménageable pour le confort des jeunes • Mise à disposition d'un espace de repos pour les jeunes • Mise en place d'un planning commun à chaque tranche d'âge • Mise en place d'une boîte à idées par groupe • Création d'un fil conducteur sur notre thème ayant lieu chaque jour à 14h
Inciter la prise de responsabilités et l'Eco- responsabilité	• Mise en place de goûter maison • Mise en place d'un système de récupération des déchets dans le but de nourrir des animaux • Liberté d'accès au matériel dans chaque groupe • Amener les enfants à prendre différentes initiatives selon leur âge

CPS et Cycle Séance

Lors de cette session, nous allons mettre en place, deux nouvelles techniques en animation.

Tout d'abord la notion de Cycle / Séance qui fait appel à une progression pour les enfants tout au long des jours dans le but d'atteindre un objectif en fin de semaine ou de session.

Pour se faire, les animateurs ont prévus des plannings pour que l'on apprenne aux enfants de nouvelles choses et que l'on donne du sens à toutes les animations mises en place par ces derniers.

Par exemple : sur notre accueil, nous allons mettre en place des goûters maisons, chaque jour les enfants vont apprendre à faire de la cuisine avec différents ustensiles ainsi que repartir à la fin de la session avec un carnet de recette qui leur permettra de pouvoir le refaire chez eux à la maison.

De plus, nous allons travailler sur l'univers des pirates, sur son origine, comment devenir un pirate, les thèmes de l'époque.

Dans un second temps, nous allons travailler les CPS : Compétences psychosociales définie de façon générale comme la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement.

Autrement dit, nous allons prendre le temps chaque matin et chaque soir de savoir l'état d'esprit de chaque personnel présent sur l'ACM en leur demandant de se positionner sur une humeur pour eux au long de la journée. Possibilité que cette humeur reste inchangée sur la journée mais qu'elle change également.

Exemple : Passage de FATIGUE le matin à HEUREUX le soir ou de CONTENT le matin à TRISTE le soir.

IV/ Annexes

Quelques points sur lesquels il est impossible de transiger pour l'équipe :

- La sécurité est une question de bon sens. C'est pourquoi nous serons intransigeants sur des actes pouvant mettre en danger les enfants, mais aussi sur ceux qui pourraient nuire au matériel disponible. Un manque de rigueur, au niveau de la sécurité, est un motif de licenciement.
 - Une tenue et forme physique pour encadrer et animer les activités.
 - Une attitude morale irréprochable.
- Une attention permanente sur les besoins et les attentes des enfants et ainsi que sur leur sécurité.
 - Un dynamisme à toute épreuve sera de rigueur.
- Un langage et des propos à surveiller, adapter son langage à la personne en face de nous
 - Une sécurité morale et affective à adopter vis-à-vis des jeunes.
 - Une attitude juste et maternelle.
- Lors des animations : Vérifier la délimitation du terrain et la conformité des infrastructures.
- La casquette et la crème solaire pour chaque jeune est obligatoire, ainsi que des chaussures appropriées.
- Toujours avoir en sa possession une trousse de secours, un moyen de communication avec les numéros importants, de l'eau et du papier toilette.
- Après chaque soin dispensé, noter le nom de l'enfant, les soins apportés et les médicaments utilisés.
- Chaque soir, veillé à reporter chaque soin apporté à un jeune dans le cahier d'infirmerie.
 - Le respect de l'environnement, avec application des gestes écologiques simples.

La sécurité

Déplacements :

Si trajet à pied = repérage des lieux, préparation du circuit en fonction de l'âge, le soumettre aux directeurs qui valident ou non

Sensibiliser les enfants sur les dangers possibles en tant que randonneur (ex : respect du code de la route)

Vérifier que le groupe sera visible et détectable par les automobilistes (gilets jaunes avant et arrière)

S'assurer qu'au moins un animateur ait un téléphone portable en état de fonctionnement Vérifier le contenu des sacs avant le départ

Vérifier la tenue vestimentaire adaptée ou pas (ex : sandalettes au lieu d'une paire de basket)

Le handicap

Jeune en situation de handicap :

Si nous accueillons un jeune en situation de handicap, nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour qu'il se sente intégré au sein des locaux et avec les autres. Un échange préalable sera organisé avec les parents des jeunes en situation de handicap afin de préparer au mieux son accueil. Un animateur s'occupera particulièrement du jeune et les animations proposées pourront être réalisées par le jeune et il ne sera pas mis à l'écart mais valorisé.

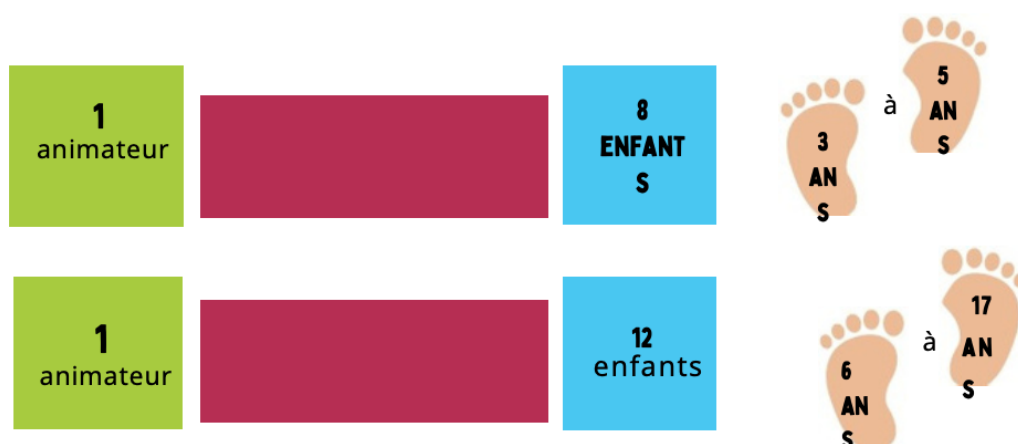
Ensuite, en rapport avec le projet pédagogique, plusieurs animations seront menées afin de faire évoluer le regard de l'ensemble des jeunes sur la situation de handicap. Il s'agit de changer le regard du jeune et combattre la discrimination envers les personnes en situation de handicap.

Le budget

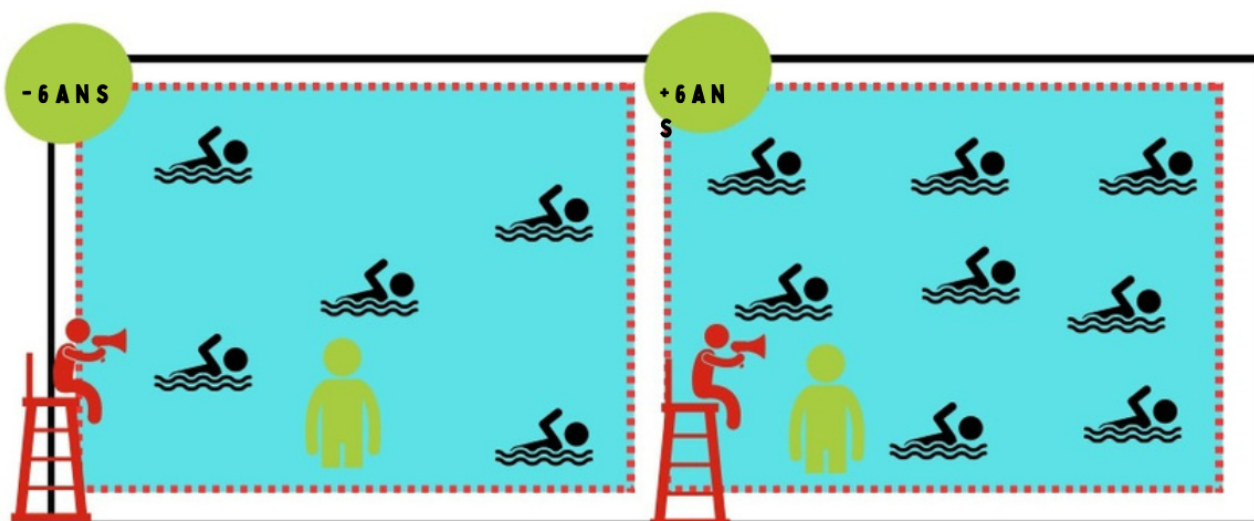
Activités	4,2€/jour/enfant
Goûters	0.50€/jour/enfant
Matériels pédagogiques/ spécifiques	0.10€/jour/enfant

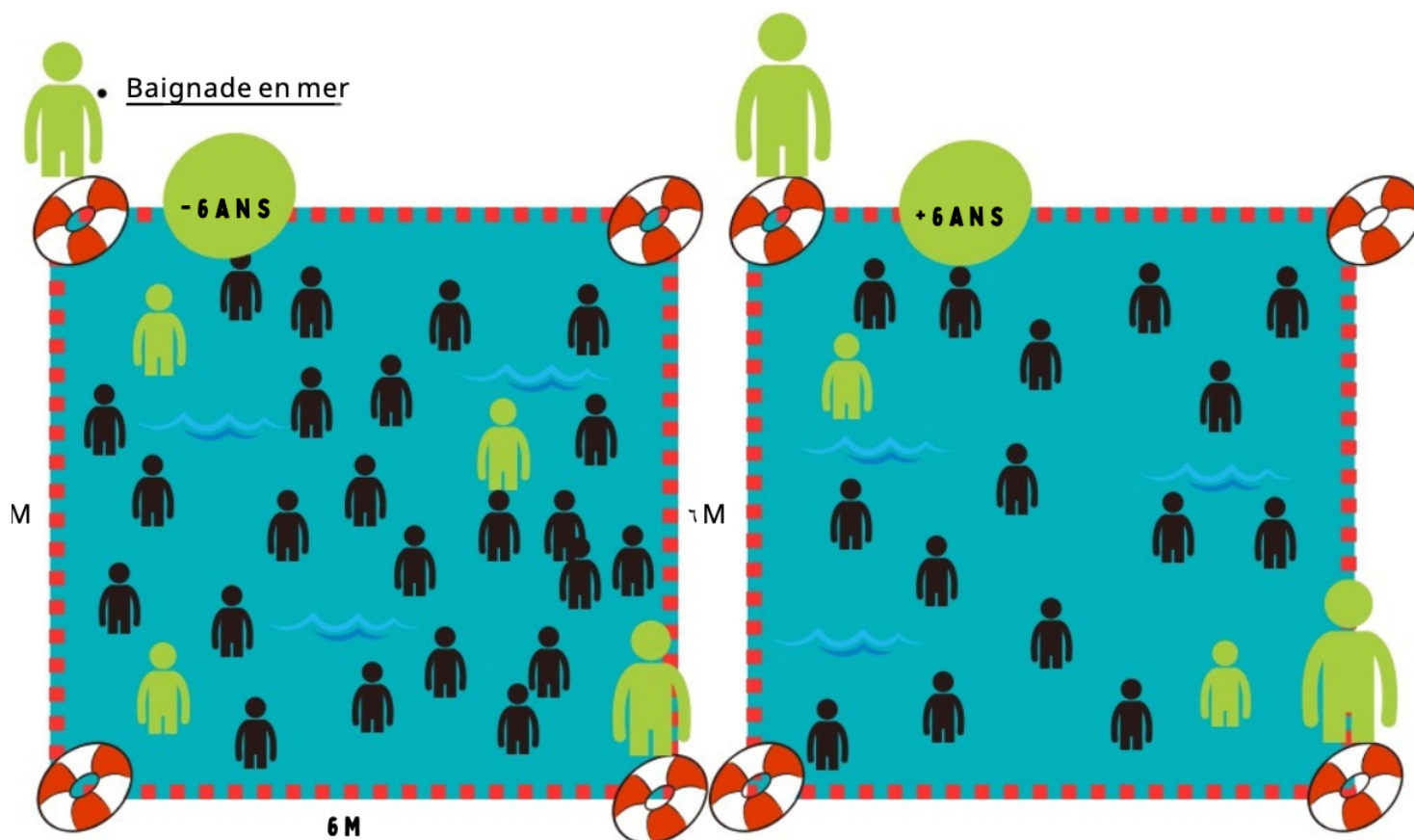
Le budget alloué au matériel pédagogique peut être utilisé pour les goûters si nous ne faisons pas de demande particulière concernant du matériel spécifique.

• Le taux d'encadrement sur site.



• Taux d'encadrement en piscine



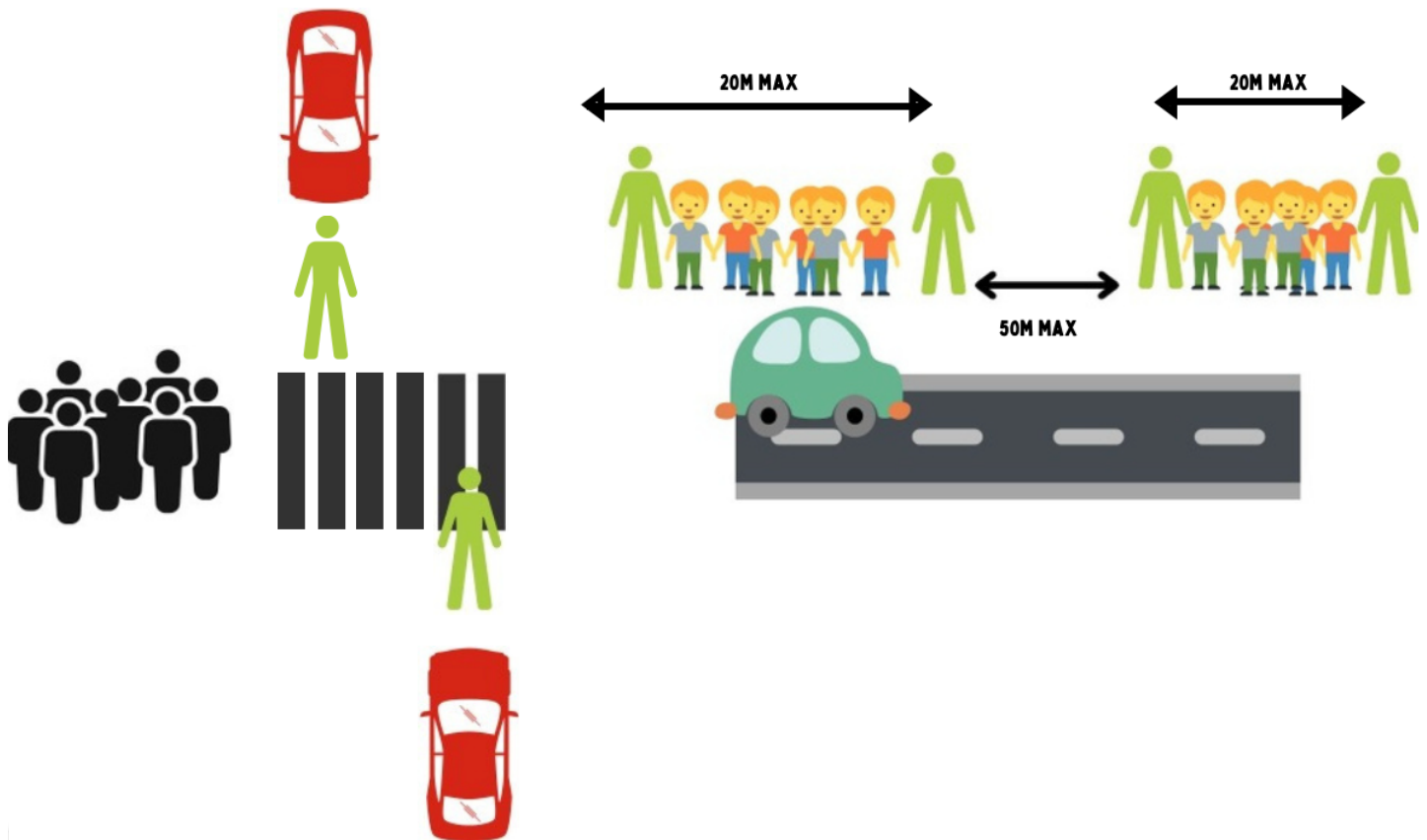


• AVANT 12 ANS LA ZONE DE BAIN DOIT ÊTRE MATÉRIALISÉE PAR UN FILIN PAR EXEMPLE, UNE LIGNE D'EAU FLOTTANTE C'EST ENCORE MIEUX : A PARTIR DE 12 ANS LA ZONE DE BAIN PEUT-ÊTRE BALISÉE PAR DES BOUÉES OU REPÈRES VISUELS FIXES (POINTS ORANGES) SANS ÊTRE MATÉRIALISÉ PAR UN FILIN LES RELIANT ENTRE EUX. A PARTIR DE 6 ANS, LE NOMBRE TOTAL DE Baigneurs NE PEUT DÉPASSER 40 : IL DOIT ÊTRE ENCADRÉ SELON UN RATIO DE 1 ANIMATEURS POUR 8 ENFANTS : LA PRÉSENCE D'UN SURVEILLANT DE Baignade QUALIFIÉ EST OBLIGATOIRE (BSB, QUALIFICATION. SB, BNSSA, BPJEPS, BEESAN...)



- AVANT 12 ANS LA ZONE DE BAIN DOIT ÊTRE MATÉRIALISÉE PAR UN FILIN : AVANT 6 ANS LE NOMBRE TOTAL DE Baigneurs NE PEUT DÉPASSER 20 : IL DOIT ÊTRE ENCADRÉ SELON UN RATIO DE 1 ANIMATEURS POUR 5 ENFANTS DANS L'EAU : LA PRÉSENCE D'UN SURVEILLANT DE Baignade QUALIFIÉ EST OBLIGATOIRE (BSB, BAFA
- QUALIF. SB, BNSSA, BPJEPS, BEESAN....

- Déplacement à pied



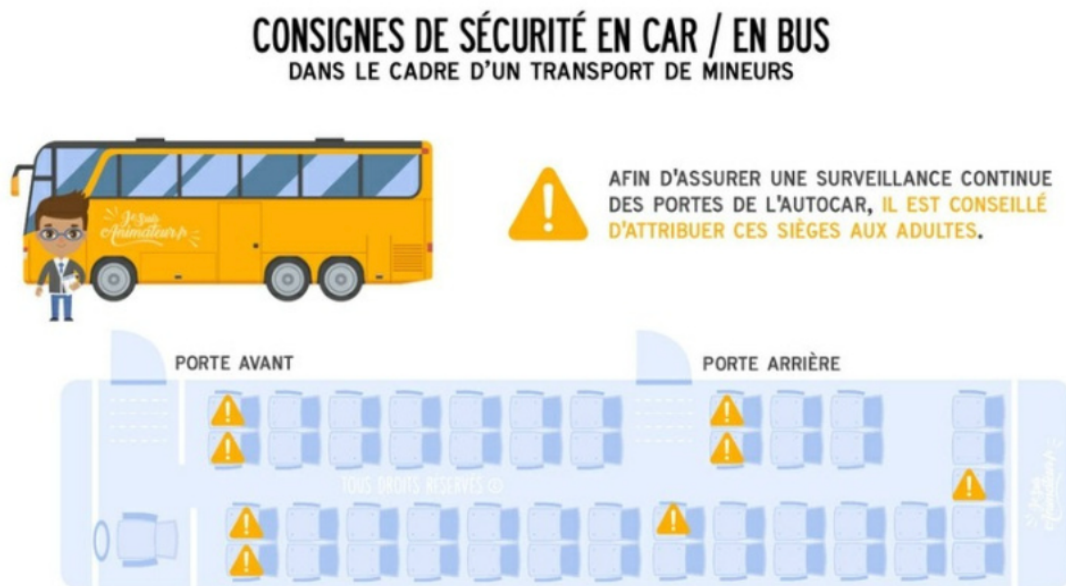
AVANT D'ENVISAGER UN DÉPLACEMENT, IL APPARTIENT AU DIRECTEUR D'ÉVALUER LE NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS NÉCESSAIRES. IL CONVIENT ÉGALEMENT DE SE RENSEIGNER AU PRÉALABLE SUR L'ITINÉRAIRE, VOIRE DE LE RECONNAÎTRE, DE SE TENIR INFORMÉ DES CONDITIONS MÉTÉO, DE PRÉVOIR DES SOLUTIONS DE REPLI ET DE VEILLER À CE QUE LES PARTICIPANTS SOIENT VÊTUS DE MANIÈRE ADAPTÉE.

L'ITINÉRAIRE PRÉVU DOIT PAR AILLEURS TENIR COMPTE DE L'ÂGE, DE LA RÉSISTANCE ET DE L'ENDURANCE DES PARTICIPANTS. ENFIN, LE CODE DE LA ROUTE DOIT ÊTRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉ.

LORS D'UN DÉPLACEMENT À PIED AVEC DES MINEURS, IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER LE TAUX D'ENCADREMENT EXIGÉ DANS LE CADRE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM). EN AUCUN CAS, IL NE DEVRA ÊTRE INFÉRIEUR À 2 ANIMATEURS - 1 DEVANT ET 1 DERRIÈRE - ET CELA, MÊME À FAIBLE EFFECTIF.

- **LORS DES DÉPLACEMENTS DE JOUR, IL EST CONSEILLÉ DE MATÉRIALISER DU MIEUX POSSIBLE LA PRÉSENCE DU GROUPE (VÊTEMENTS DE COULEURS VIVES OU PORT DU GILET JAUNE).**
- **LORS DES DÉPLACEMENTS DE NUIT OU DANS DES CONDITIONS DIFFICILES DE VISIBILITÉ, LE GROUPE DOIT ÊTRE VISIBLE PAR LES AUTOMOBILISTES À AU MOINS 150 MÈTRES (ÉCLAIRAGE BLANC OU JAUNE À L'AVANT, ROUGE À L'ARRIÈRE, PORT DE BRASSARDS AU BRAS GAUCHE OU BRASSIÈRES POUR LES ACCOMPAGNATEURS). LA PRÉSENCE DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE EST FACULTATIVE EN AGGLOMÉRATION SI L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST SUFFISANT.**

- Déplacement en bus.



- Désignation d'un chef de convoi qui doit veiller à la conformité au transport et son bon déroulement.
- Établissement des listes d'embarquement des passagers
- Présence d'un animateurs près de chaque porte ou issus de secours
- Les enfants sont transportés assis.
- Le nombre d'accompagnant ne sera pas inférieur à 1, non compris le conducteur.
- avant chaque trajet rappeler les consignes de sécurité.
- Compter chaque enfant avant et après le départ et donner le nombre exact au chauffeur.

- Sortie en dehors du lieu d'accueil

- 1- RÉALISER UNE FICHE DE SORTIE (LIEU, HORAIRE, EFFECTIF, ANIMATEURS, TRAJET...)
- 2- AVOIR À PORTÉ DE MAIN LES FICHES SANITAIRES AVEC INFORMATIONS NÉCESSAIRE EN CAS DE PROBLÈME.
- 3- VÉRIFIER LA TROUSSE PHARMACIE ET L'EMPORTER.
- 4- VÉRIFIER LE TRAJET DE LA SORTIE. 5- VÉRIFIER AVANT PENDANT ET AVANT LE RETOUR L'EFFECTIF
- 6- APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ.

